



Siège : Ligue Rhône Alpes de Triathlon 156 avenue Barthélémy Buyer 69009 Lyon
Adresse secrétariat : 33 rue Saint Nestor 69008 Lyon
Tél : 04 78 00 55 41 E-mail : ligue@triathlonrhonealpes.com
Site : www.triathlonrhonealpes.com

Ref : 2017-093

Lyon, le 23 Octobre 2017

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de club

Pour la **formation 2018 des arbitres des** ligues Auvergne et Rhône-Alpes, nous vous proposons à ce jour **quatre dates** :

- Le Samedi 9 Décembre 2017 à Voiron (38)
- Le Dimanche 10 Décembre 2017 à Voiron (38)
- Le Samedi 13 Janvier 2018 à Voiron (38)
- Le Dimanche 14 Janvier 2018 à Voiron (38)

Deux autres dates nous seront proposées ultérieurement par la Ligue Auvergne et le lieu de formation sera fort probablement Clermont Ferrand.

Afin d'avoir des sessions de formation avec un nombre équivalent de participants nous **limitons le nombre de participants à 25 par session**.

Vos arbitres doivent se positionner sur l'une de ces journées. La journée se déroulera de **8h45 à 18h00**. La journée de formation **est obligatoire** pour être arbitre même si les arbitres ont une ou plusieurs années d'arbitrage.

Nous vous rappelons que chaque Club doit présenter un quota d'arbitres en fonction du nombre de licenciés conformément au tableau ci-joint (les licenciés jeunes n'entrent pas dans le calcul des quotas). Nous demandons à tous les Présidents de bien vouloir faire le maximum pour promouvoir au sein de leur club cette formation Si votre nombre de volontaires est supérieur à votre quota, nous les accueillerons tous, ne vous limitez pas !!!

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Les personnes présentées doivent être **licenciées 2018** à la FFTRI, motivées et avoir un minimum de connaissance des règles de courses.

Elles s'engagent à remplir une feuille de disponibilités en respectant les consignes sous peine de ne pas entrer dans le quota club.

Les « Jeunes Arbitres » des catégories Minimes et Cadets présentés par les clubs ne sont pas pris en compte dans le quota des clubs.

Pour les arbitres principaux, une nouvelle journée de formation sera obligatoire. Elle est prévue le Dimanche 28 Janvier 2018 sur Craponne (69).

Il nous est toujours désagréable d'aborder les pénalités financières, pour cela nous regretterions d'avoir à facturer aux clubs défaillants la somme de 150 euros s'il manque un arbitre, 500 euros pour 2 arbitres manquants et 1000 euros pour 3 arbitres manquants le jour de la clôture des inscriptions.

Merci de retourner vos inscriptions faites sur la fiche jointe soit par courrier à l'adresse suivante Ligue Rhône Alpes de Triathlon 33 Rue Saint Nestor 69008 LYON soit par mail à ligue@triathlonrhonealpes.com et ce **AVANT LE 30 NOVEMBRE 2017**.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents(es), mes sincères salutations.

Pascal GODEL
Président de la CRA Rhône Alpes de Triathlon